

mis en ligne le 31 janvier 2023

**ARRETE MUNICIPAL N°12875 DU 30 JANVIER 2023**

**Le Maire de Larmor-Plage,**

**OBJET :**

TRAVAUX

Rue de Verdun

A partir du lundi 06 février 2023

- Vu les articles L. 2211-1 et suivants, du Code Général des Collectivités Territoriales,

- Vu le Code de la Route,

- Vu la demande faite par Monsieur SALMON Jean-Pierre, 24 rue Fabre d'Eglantine 31000 TOULOUSE

- Considérant que pour des motifs de sécurité publique, et pour permettre la pose d'une benne il importe de condamner le trottoir au niveau de l'angle avenue de la Marne rue de Verdun,

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1** : A partir du luindi 06 février et pour une durée de 7 jours le trottoir sera condamné rue de Verdun pour permettre l'installation d'une benne. Seul le demandeur sera autorisé a stationner.

**ARTICLE 2** : Les panneaux de signalisation pour la condamnation du trottoir sera mise par la société. L'entreprise se chargera également de mettre en place un périmètre de sécurité en le signalant par des cônes de Lubec et de la rubalise.

**ARTICLE 3** : La signalisation temporaire, lestée ou fixée, doit résister à des rafales de vent jusqu'à 90 Km/h. L'entreprise veillera à mettre une signalétique adéquate.

**ARTICLE 4** : Madame la Directrice Générale des Services, la Police Municipale, Monsieur le Commissaire de Police de LORIENT et tous les agents de la force publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**LE MAIRE,**

**Patrice VALTON**

